Vignobles Dom Brial → La qualité des produits se crée autant au chai qu'à la parcelle. Pour impliquer salariés et viticulteurs dans cette stratégie, la cave de Baixas s'est appuyée sur la certification Vignerons en Développement Durable®.

"Tant qu'il y aura des branches"

A Baixas, dans les Pyrénées-Orientales, les contraintes auxquelles sont confrontés les viticulteurs ne sont pas minces : des rendements faibles avec une moyenne de 30 hl/ha, une appellation Côtes du Roussillon Village qui pâtit encore d'un déficit de notoriété et un produit phare, le Muscat de Rivesaltes, qui est consommé essentiellement par une population vieillissante.

Un caveau qui dit tout !

Loin de s'avouer vaincus, les Catalans ne ménagent pas leurs efforts pour surmonter ces contraintes. Une simple visite du caveau de la cave coopérative de Baixas suffit pour s'en convaincre.

L'endroit est étudié dans les moindres détails. Sur les murs, les portraits de viticulteurs adhérents à la coopérative côtoient les œuvres d'une artiste cambodgienne qui participe aux expositions temporaires organisées toute l'année au caveau. Des panneaux racontent le travail des viticulteurs et au fond de la pièce, un couloir débouche sur une salle de dégustation isolée du brouhaha extérieur.

Pierre Fons (à gauche) aux côtés de Jean-Claude Pedrol.

Disposées aux quatre coins de l'espace de vente, les bouteilles sont rassemblées en fonction de différents critères. Là-bas, elles seront associées par couleurs. Ici, les *"vins rares"* seront réunis sur un même présentoir. Plus loin, la cuvée phare le Château Les Pins sera à l'honneur avec toutes ses couleurs. En multipliant les clés d'entrée pour présenter leur offre de vin, les coopérateurs la rendent accessible à un très large éventail de clients, initiés ou non à l'univers du vin.

Différencier

Pour s'adresser au plus grand nombre, la cave coopérative de Baixas n'a pas fait le choix de la simplification ! La culture de masse qui réduit et uniformise n'est pas l'option choisie. Du côté des consommateurs comme du côté des viticulteurs et de leurs produits, la stratégie repose sur *"la prise en compte de la diversité et des différences"*, résume Jean-Claude Pedrol, le directeur général.

Des mots qui trouvent leur réalité dans le travail réalisé sur les gammes. Plus de vingt cuvées différentes composent l'offre de vin de la cave coopérative. Surtout, ces gammes de vin ne sont pas réservées aux produits conditionnés et concernent aussi le vin en vrac. *"On fait le même travail sur les bouteilles que sur le vin en citerne"*, explique Jean-Claude Pedrol.

L'utilité de construire une gamme et de définir des qualités différenciées ? *"Cela permet d'éviter d'être moyen partout !"*, fait remarquer Patrice Montagné, le responsable du service qualité à la cave coopérative. En arrière-plan, c'est l'enjeu économique qui est évoqué. *"Le but n'est pas de dénigrer un type de vin par rapport à un autre mais de tirer les prix vers le haut avec des produits très qualitatifs. Pour valoriser, il faut différencier"*, explique-t-il.

Etape clé de la construction de la gamme : le travail au chai. *"L'œnologue se penche sur tous les produits apportés par les adhérents. En fonction des terroirs, des qualités ou des maturités, il trie et définit des sélections"*, détaille Patrice Montagné. Sélection parcellaire, sélection terroir et tri de raisin manuel puis tri optique depuis 2011 grâce au chai terroir (voir encadré page 25) sont des pratiques adoptées par la cave coopérative.

Le souci des hommes

La segmentation de la production ne repose pas uniquement sur le travail réalisé au chai. *"C'est en amont, chez les viticulteurs, que cette différenciation et sélection qualitative doit se faire"*, explique Patrice Montagné. Résultat : *"la coopérative incite les adhérents à avoir des vignes inscrites à différents niveaux qualitatifs"*, ajoute-t-il.

En matière de pratiques agricoles, les préconisations et incitations techniques ne peuvent pas tout. C'est le degré d'investissement des viticulteurs dans le projet collectif qui conditionne avant tout leur participation aux orientations de la coopérative. Ce principe vaut d'ailleurs pour tous les secteurs d'activités !

A la tête des Vignobles Dom Brial depuis trente-deux ans, Jean-Claude Pedrol a compris l'enjeu de la participation de tous les acteurs dans un projet d'entreprise. Au début des années 1980, tout jeune directeur à la cave coopérative de Baixas, il milite en faveur *"des cercles de qualité qui donnent la parole aux salariés afin qu'ils évoquent les problèmes auxquels ils sont confrontés et que la direction leur donne les moyens de trouver des solutions sans décider pour eux"*. La démarche aboutira à l'obtention de la certification Iso 9001 en 2001.

Comment impliquer les viticulteurs dans cette dynamique qui est avant tout *"un état d'esprit ou une philosophie"* ? L'opportunité sera donnée en 2007 par la certification Vignerons en Développement Durable® lancée par l'Institut Coopératif du Vin (ICV). *"Cette certification permet de prendre en compte la coopérative dans sa globalité avec ses dimensions économique, sociale et environnementale"*, explique Patrice Montagné.

Développement durable

Les normes et certifications font parfois figure de coquilles vides tant elles sont mises à rude épreuve par un usage excessif. Le concept de développement durable n'échappe pas non plus à cette dérive. Mais, précise le directeur, à la cave coopérative de Baixas, *"ces certifications n'ont jamais été une finalité mais un moyen pour instaurer un dialogue participatif, que chacun puisse s'exprimer et que tout le monde puisse s'impliquer dans le projet de la cave"*. Aujourd'hui, ce sont près de 78 % des adhérents qui sont certifiés Vignerons en Développement durable®. Cela représente 80 à 85 % des surfaces. Grâce aux réunions d'information technique, aux échanges sur l'avenir du vignoble ou aux sessions de formation, *"la démarche n'a rien de théorique. Elle est dans la pratique au jour le jour. C'est ça qui permet à chacun de trouver sa place et de redonner du sens à son engagement"*, indique Patrice Montagné.

→ Suite page 25

La marque collective identifiant les producteurs engagés dans la certification Vignerons en Développement Durable est valorisée au travers d'un logo apposé sur les bouteilles.

Vignobles Dom Brial →

"Tant qu'il y aura des branches" (suite)

"Une branche pour s'accrocher"

L'impact économique de la certification est difficile à mesurer, note Jean-Claude Pedrol. Néanmoins, les taux de retour pour non-conformité sont à la baisse et les frais qu'ils occasionnent sont évalués à *"seulement 1 000-1 500 euros pour un chiffre d'affaires de 15 millions d'euros"*. La qualité du travail accompli par les uns et les autres permet d'éviter d'avoir des stocks qu'il faut détruire pour cause de défaut qualitatif, ajoute-t-il.
Les analyses de sol proposées par la cave dans le cadre de cette certification ont permis de mettre en évidence le déficit en matière organique des sols. Pour y remédier, la cave réalise des avances de trésorerie pour aider les coopérateurs dans leurs achats de fertilisants organiques.

En plus de ses fonctions à la cave coopérative, Patrice Montagné est consultant à l'ICV et viticulteur. "Il est très facile d'être déconnecté de la réalité quand on ne fait que de la prescription. Mes activités me permettent d'être également dans la pratique et d'en saisir la complexité".

L'objectif est bien évidemment l'augmentation des rendements mais *"les résultats ne sont pas immédiats"* et les viticulteurs doivent prendre leur mal en patience pour voir la productivité de leurs vignes s'accroître enfin.
L'un des principaux enjeux de la démarche est bien là, améliorer la rentabilité des exploitations. *"La crise agricole est là depuis plus de trente ans. Nous sommes comme des hommes qui dégringolent dans un arbre depuis des années. Pour l'instant, nous avons toujours trouvé une branche pour nous rattraper. Le développement durable en est une"*, conclut Pierre Fons, un viticulteur administrateur de la cave coopérative.

Marie Corbel

La cave de Baixas en chiffres

La cave coopérative des Vignobles Dom Brial regroupe 320 coopérateurs qui exploitent 2 200 hectares de vigne répartis sur vingt-neuf communes et produisent environ 80 000 hl annuellement. Avec moins de dix hectares en moyenne, "la plupart des exploitations viticoles adhérentes ne sont pas de gros producteurs", précise Patrice Montagné.
Plus de la moitié (61 %) de la production est valorisée en AOP : deux AOP en vins secs (Côtes du Roussillon et Côtes du Roussillon Villages) et deux AOP en vins doux naturels (Rivesaltes et Muscat de Rivesaltes).
Sur un chiffre d'affaires de 15 millions d'euros en 2012, 55 % proviennent de la vente directe et des produits conditionnés. Les volumes restants sont commercialisés au travers du groupement de producteurs Les Vignerons Catalans ou en partenariat avec des metteurs en marché.

Un investissement clé, le chai terroir

L'innovation technologique participe à la stratégie mise en place par la coopérative de Baixas. La mise en service en 2011 d'un chai dit terroir avec une contenance totale de 3 800 hl a permis de travailler sur des volumes plus importants (notamment les vins en vrac) les hauts de gamme de la cave.
Destiné aux extractions longues et douces sur des raisins récoltés en pleine maturité, ce chai est également équipé d'une table de tri optique qui permet de sélectionner des raisins pour "des vins haut de gamme en citerne".
Ce chai représente un investissement d'un million d'euros. Il est composé de vingt-six cuves de vinification inox permettant de recevoir environ 2 000 hl de vendange et de dix-sept cuves de conservation permettant de reloger les lots vinifiés.

En 2013, les vins des Vignobles Dom Brial ont remportés 56 médailles dont 29 en or. Sur les dix dernières années, ce sont plus de six cents médailles qui ont récompensé ces vins.

Quelle est l'origine des Vignobles Dom Brial ?

1907, la date est emblématique pour l'ensemble de la filière viticole régionale. A Baixas, elle l'est doublement puisque cette année là les vignerons du village fondent *"la première coopérative socialiste vinicole de vente des Pyrénées-Orientales"*, explique Sylvie Bassagana dans un article sur l'apparition de la coopération à Baixas publié en 2008 dans la revue Domitia (revue du Centre de recherche historique sur les sociétés méditerranéennes).

Deux rendez-vous manqués

La crise viticole n'est pas étrangère à l'émergence de cette coopérative baptisée les Vignerons Prolétaires de Baixas. *"Au lieu d'attendre béatement notre salut des trusts capitalistes [...] nous sommes résolus à nous sauver nous-mêmes de la terrible crise qui mine le Midi"*, déclarent les dirigeants de cette association. Pour ce faire, ils promeuvent la solidarité entre viticulteurs et *"le court-circuitage"* des intermédiaires (négociants et courtiers).
Le projet séduit autant qu'il est éphémère ! La coopérative des Vignerons Prolétaires de Baixas ne survivra pas à sa *"faiblesse structurelle"* et à son instabilité financière ; et pour cause, d'après les statuts, un quart des bénéfices était directement reversé au parti socialiste (SFIO), raconte Sylvie Bassagana. La prégnance de l'idéologie partisane est telle que chaque adhérent devait être membre de la SFIO !
Second essai non transformé en 1908 avec un projet de coopérative baptisée Les Propriétaires Réunis. En opposition aux socialistes, *"cette institution est développée sous l'influence de courants cléricaux et monarchistes"*. Là encore, le projet sera soldé par un échec faute *"de financement, de matériels et de locaux adaptés"*.

Jamais deux sans trois

Ces vaines tentatives ont de quoi calmer les ardeurs des plus convaincus par le principe coopératif. Ainsi, *"les déconvenues de ces deux entreprises provoquent une grande méfiance de la part des exploitants [et] l'arrivée de la Première Guerre Mondiale marque un coup d'arrêt fatidique"* à toute initiative, note Sylvie Bassagana. Bref, en ce début du 20e siècle, Baixas, *"ville pionnière en 1907, a donc pris un grand retard par rapport aux villages voisins"*.
Le retard sera rattrapé en janvier 1923 avec la création de *"la cave coopérative vinicole de Baixas"* sous l'impulsion de cent quarante propriétaires. Lors de sa fondation, cette coopérative de vinification et de vente possède un capital social qui correspond à la transformation de 10 360 hl de vin. Cette dernière tentative est la bonne puisque dès les années 1950-1960, cette cave coopérative est *"l'une des plus importantes du département des Pyrénées-Orientales"*.
Le nom de Dom Brial deviendra l'emblème et la signature des viticulteurs-coopérateurs de Baixas en 1985 afin de faire valoir *"ce devoir de solidarité entre les hommes"*. Michel Jean Joseph Brial, dit Dom Brial, était un moine bénédictin et historien français né en 1743 à Perpignan d'un père originaire de Baixas et d'une mère née à Pia. L'homme d'église marqua son époque et le village lorsqu'en 1823, soit cinq ans avant sa mort, *"il légua une rente perpétuelle aux communes de Baixas et de Pia pour qu'elles entretiennent chacune une école pour les enfants les plus pauvres des communes"*.
L'identification à Dom Brial ne permet pas uniquement d'honorer l'homme d'église. Le fait d'ôter la référence au village de Baixas témoigne de la volonté de *"prendre en considération les autres caves coopératives qui ont fusionnées avec celle de Baixas ces dernières années"*, explique Jean-Claude Pedrol. Le nom des Vignobles Dom Brial exprime avant tout *"le rapprochement des quatre caves coopératives"* qui ont fusionné entre 1990 et 2007 du fait *"de leur complémentarité"*.

M.C.